

COMMISSION SCOLAIRE DES EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, 25 FÉVRIER 2020 – 19 H  
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET  
340, SAINT-JEAN-BOSCO  
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

---

*Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire*

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	P	Marc Mercure	P
Claire Beaubien	P	Hélène Turgeon	P
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	P	Daniel Zigby	P
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	Éric Campbell, Secrétaire general	P
Mary-Ellen Kirby	P	Kandy Mackey, Directrice general	A
Frank MacGregor	P	Michel Soucy, Directeur général par intérim et directeur de la formation continue	P
Alice McCrory	P	Jeffrey Pauw, Directeur général par intérim et directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	P	Sophie Leduc, Directrice des services financiers	P
Michael Murray, <i>président</i>	P	Eva Lettner, Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques	P
Tina Pezzi-Bilodeau, membre	A	Emmanuelle Gaudet, Directrice des services complémentaires	A
		Éric Plante, Directeur des ressources matérielles	P

*Google Hangout : GH*

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications

**PUBLIC**

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)  
Matthew McCully, The Record

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre la séance à 19h10.

**2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR** la commissaire M. E. Kirby afin d'adopter l'ordre du jour du 25 février 2020, tel que modifié avec les les ajouts suivants :

- 7.2 Nomination d'une directrice de scrutin
- 7.3 Nomination d'un secrétaire de scrutin
- 7.4 Nomination d'une directrice adjointe de scrutin
- 7.5 Demande de financement pour le projet JEME 2020

Adoptée à l'unanimité

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 JANVIER 2020**

Résolution No. ETSB 20-02-54

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 28 janvier 2020**

**ATTENDU** qu'une copie des minutes de la réunion du 28 janvier 2020 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

Dans la résolution de la demande de servitude d'Hydro-Québec du mois dernier, on nous a demandé de supprimer la phrase suivante : **ATTENDU** que la servitude sera valide pour une période de 24 mois.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnet de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 28 janvier 2020, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Seline : Quel est l'impact du projet de loi 40 sur les locaux partagés de l'école primaire de Sutton, l'école secondaire de Massey-Vanier et CBM?

M. Murray : Pour l'instant, aucun impact à notre connaissance.

- M. Seline : Le projet de loi 40 aura-t-il une incidence sur les négociations entre la commission scolaire Val-des-Cerfs et la commission scolaire Eastern Townships (CSET)?
- M. Murray : Quelle que soit l'adoption du projet de loi 40, les ententes négociées entre deux commissions scolaires seront respectées.
- M. Seline : Y a-t-il des commissaires intéressés à avoir un t-shirt représentant les enseignants dans leurs négociations?

Il y a des commissaires qui ont exprimé leur intérêt à avoir un t-shirt.

## 5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le président, M. Murray a présenté le prix d'excellence du 25 février 2020 :

- Lundi, le 3 février, l'académie de Knowlton (KA) et son groupe WE étaient l'une des écoles vedettes à WE DAY à Montréal, qui a eu lieu au théâtre St. Denis. Cet événement a réuni deux mille créateurs de changement (change makers) pour célébrer une année d'action qui a transformé des communautés et a changé des vies. Une de ces initiatives jeunesse qui a touché la communauté est le jardin de l'académie de Knowlton, et surtout le travail effectué par quatre garçons du secondaire dans le jardin de KA. Jacob Rumsey, premier ministre du parlement étudiant, parlait au nom du projet lors de l'événement. Nous tenons à féliciter une fois de plus les étudiants, le personnel et les bénévoles qui font une réalité du jardin de KA et les reconnaître pour l'impact positif qu'ils ont eu et continue d'avoir dans leur communauté.
- L'impact du jardin de KA s'étend bien au-delà des terrains de l'école. Un étudiant, Logan Lague, a pris l'initiative de trouver un moyen de nourrir environ 700 étudiants dans quatre villes différentes. Logan a pu trouver un don de 180 livres de laitue romaine hachée et 25 plats de tomates cerises (500 récipients). Avec l'aide d'une bénévole du jardin de KA, Jennifer Muir, le don de Logan a été transformé en salade gratuite pour les étudiants quelques fois au cours d'une semaine. Aussi incroyable que cela puisse paraître, il n'est pas inhabituel pour Logan qui achète souvent des chaussettes et de la nourriture pour chien pour les sans-abri de l'argent qu'il gagne. Nous tenons à reconnaître Logan pour sa générosité et son grand cœur, aussi pour tout ce qu'il fait afin de redonner à sa communauté.
- Grâce à une subvention de la Fondation Desjardins, Moi Je coop, l'école primaire de Heroes' Memorial aura bientôt sa chambre parfaite (Just Right Room). Sélectionnée par la Caisse Desjardins de Brome-Missisquoi, de recevoir une subvention de 2 000 \$, la chambre parfaite est décrite comme un endroit sécuritaire, apaisant et relaxant où les élèves ayant des difficultés émotionnelles peuvent se calmer ou relâcher leurs émotions. L'espace vise à aider les élèves de l'école Heroes' qui éprouvent souvent des difficultés émotionnelles à se sentir respectés, soignés et en sécurité, les laissant gérer leurs émotions à l'extérieur de la salle de classe. Nous aimerions féliciter Heroes' Memorial et spécialement M<sup>me</sup> Louise Castonguay, d'avoir été sélectionnée pour cette subvention ainsi que remercier à la fois la Fondation Desjardins, Moi Je coop et la Caisse Desjardins de Brome-Missisquoi, pour leur générosité.

- Cette année marque le 50<sup>e</sup> anniversaire du programme de ski de l'académie de Knowlton (KA). Débuté en 1969 par la championne du monde de ski alpin, Lucille Wheeler Vaughan, sur une colline à l'arrière de l'école, le programme a progressé à des jours de ski à Glenn Mountain, par la suite à Owl's Head et aujourd'hui, les étudiants profitent des pistes du Mont Sutton. Cinquante ans après ses modestes débuts, le programme fonctionne toujours bien avec d'anciens étudiants agissant maintenant comme bénévoles et chaperons. Ce programme a favorisé des générations d'adultes actifs et des skieurs avides. La dernière journée de ski de la 50<sup>e</sup> saison a eu lieu le jeudi 20 février 2020. Nous tenons à féliciter tous les organisateurs, les bénévoles et en particulier l'enseignant de KA actuel, M. Nicolas Lemaître, qui a été la force dirigeante du programme pendant près de la moitié de 50 ans.

Une reconnaissance supplémentaire a été ajoutée à la réunion. Elle se trouve dans le dossier de reconnaissance de North Hatley.

## **6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

Il n'y a pas eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **7.1 Résolution No. ETSB 20-02-55**

#### **École secondaire régionale de Alexander Galt – Demande d'un permis d'alcool.**

**ATTENDU** que la commission scolaire des Eastern Townships a un partenariat avec l'association des Townshippers afin de fournir un local pour leur festival des Townshippers 2020 qui aura lieu sur le terrain de l'école secondaire régionale de Alexander Galt (AGRHS);

**ATTENDU** que l'association des Townshippers aimerait offrir un goût des cantons (A Taste of the Townships) au festival 2020, qui aura lieu à AGRHS le 26 septembre 2020;

**ATTENDU** que certains exposants à cet événement peuvent exposer et vendre des produits locaux qui contiennent de l'alcool;

**ATTENDU** que le conseil de AGRHS a été consulté et a approuvé les demandes pour l'événement mentionné ci-dessus et son pleinement conscient que l'alcool sera disponible;

**ATTENDU** que les producteurs auront les permis requis et respecteront tous les règlements et lois pour servir de l'alcool;

**ATTENDU** l'association des Townshippers est responsable de l'événement du service d'alcool et a l'assurance responsabilité requise;

**ATTENDU** l'association des Townshippers se conformera avec la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ);

**ATTENDU** que l'association des Townshippers doit obtenir une résolution du conseil des commissaires qui autorise le service boissons alcoolisées sur les lieux et, dans ce cas, fournir une copie du permis, fourni par la RACJ, au bureau du secrétaire général;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire A. McCrory d'autoriser l'association des Townshippers à servir boissons alcoolisées, en conformité avec la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour l'événement mentionné ci-haut qui aura lieu le 26 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

## 7.2 Résolution No. ETSB 20-02-56

### Nomination d'une directrice de scrutin

**ATTENDU** que les élections scolaires auront lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2020;

**ATTENDU** que l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires stipule que le directeur général de la commission scolaire est le directeur de scrutin ex officio, pouvoir délégué par le directeur général des élections du Québec;

**ATTENDU** qu'en raison d'autres mandats existants, le directeur général doit être remplacé à titre de directeur de scrutin pour les élections scolaires du 1<sup>er</sup> novembre 2020;

**ATTENDU** que la direction générale de la commission scolaire Eastern Townships nomme M<sup>me</sup> SuzAnne Tremblay;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire C. Beaubien de désigner M<sup>me</sup> SuzAnne Tremblay au poste de directrice de scrutin pour les élections scolaires du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

## 7.3 Résolution No. ETSB 20-02-57

### Nomination d'un secrétaire de scrutin

**ATTENDU** que les élections scolaires auront lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2020;

**ATTENDU** que l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la directrice du scrutin désigne un secrétaire de scrutin pour l'aider dans ses fonctions;

**ATTENDU** qu'à cette fin, le secrétaire de scrutin exerce les fonctions qui lui sont déléguées par la directrice du scrutin;

**ATTENDU** que la direction générale de la commission scolaire Eastern Townships nomme M. Éric Campbell;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire M. Mercure de désigner M. Éric Campbell au poste de secrétaire de scrutin pour les élections scolaires du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

**7.4 Résolution No. ETSB 20-02-58**  
**Nomination d'une directrice adjointe de scrutin**

**ATTENDU** que les élections scolaires auront lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2020;

**ATTENDU** que l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la directrice de scrutin peut, si elle juge approprié de nommer des adjoints à qui elle peut déléguer par écrit, l'exercice de la totalité ou d'une partie des attributions que lui confère la présente loi;

**ATTENDU** que l'article 26 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la directrice de scrutin peut également conserver, sur une base temporaire, les services de toute personne qu'elle estime nécessaire;

**ATTENDU** que la direction générale de la commission scolaire Eastern Townships nomme M<sup>me</sup> Catherine Noiseux en tant qu'assistante à la directrice de scrutin;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday de désigner M<sup>me</sup> Catherine Noiseux au poste de directrice adjointe de scrutin pour les élections scolaires du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

**7.5 Résolution No. ETSB 20-02-59**  
**Demande de financement pour le projet JEME 2020**

**ATTENDU** que le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a lancé un appel de projets dans le cadre du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi (JEME);

**ATTENDU** que ce programme vise à soutenir des projets novateurs pour une clientèle âgée de 15 à 30 ans qui ont besoin d'aide pour réussir une orientation professionnelle;

**ATTENDU** que ce projet peut contribuer à accroître les qualifications et les compétences des étudiants en utilisant l'expérience de vie réelle dans un environnement industriel;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships souhaite demander une subvention jusqu'à concurrence de 650 000 \$ par année pour une période de deux ans;

**ATTENDU** que toutes les dépenses du projet seront subventionnées par le MTESS et les montants générés par le ETP (Étudiants à temps plein);

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik que le conseil des commissaires autorise le directeur général de créer une demande de financement pour un projet du Ministère de Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour la CSET.

Adoptée à l'unanimité

## 8. RAPPORTS

### 8.1 Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim, Michel Soucy, n'avait rien à communiquer.

### 8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray, a lu le rapport suivant :

Je n'arrive pas à croire que la dernière fois que me suis adressé à cette assemblée, le projet de loi 40 était toujours sous étude, article par article, et j'ai pu énumérer divers exemples d'opposition à son contenu et à ses orientations. Depuis, il a été adopté par la clôture; un niveau entier de 180 ans de démocratie locale a été balayé, sauf pour les commissions scolaires anglophones, et la main de fer peu sensible de la bureaucratie centralisée a été serrée concernant l'éducation publique. Je ne critique pas les individus qui travaillent au ministère de l'Éducation, dont beaucoup se consacrent à fournir une éducation de qualité au public. Malheureusement, cependant, les contraintes imposées par les processus, les structures et les règlements empêchent leurs objectifs efficacement.

Il y a un peu de confusion à la suite de l'adoption précipitée du projet de loi 40. La mise à jour de la loi sur l'Éducation n'est toujours pas disponible sur le site Web du gouvernement, une grande partie de l'interprétation est fondée sur des renseignements partiels. Cela a créé de l'incertitude et un niveau de stress pour les éducateurs surchargés de travail qui ne se sentent plus en sécurité concernant leur avenir. Le public commence à se réveiller au nombre de changements radicaux énormes qui ont été et qui sont imposés à l'éducation publique. Le mois passé, j'ai mentionné un chœur croissant d'opposition. Les éducateurs de tous les niveaux sont et demeurent toujours opposés et les médias se sont éveillés à l'ampleur de la transformation sur tant de fronts. Cette opposition a continué à croître en atteignant le point où, hier, plus de 150 éducateurs engagés de tous les niveaux de système ont signé une lettre ouverte déclarant que le ministre Roberge a perdu toute crédibilité. Il continue à afficher une tendance *Trumpian* à changer sa position. Seulement vendredi dernier à la réunion de *Chambre de Commerce de Montréal Métropolitaine*, il a invité le milieu des affaires à prendre en charge l'éducation du public, dont il a apparemment oublié qu'il avait promis ce rôle aux parents. Peu importe! Tant de pouvoirs ont été transférés au ministre que ni les parents ni les gens d'affaires n'auront d'influence significative sur l'éducation du public.

Permettez-moi d'essayer de clarifier certains aspects de la loi qui nous touchent le plus directement. Les commissions scolaires anglophones demeurent inchangées jusqu'en novembre prochain. Les commissaires demeurent en fonction avec tous leurs anciens pouvoirs et responsabilités. Notre personnel peut être rassuré par le fait que le conseil actuel supervisera la dotation et les budgets pour l'année scolaire 2020-2021. Nos orientations stratégiques demeurent en place et nous maintiendrons le cap jusqu'à ce qu'un nouveau conseil de gouvernance soit élu.

Cependant, jeudi dernier, un consortium d'organismes anglophones, y compris l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, a annoncé notre intention de contester les parties du projet de loi 40 s'adressant à la gouvernance anglophone. Un conseiller juridique a été mandaté afin de préparer

le dossier sous la protection des minorités linguistiques inscrites dans la constitution canadienne. Heureusement, la clause nonobstant ne peut être appliquée à aucune loi touchant ces droits et les avocats croient que nous avons de solides arguments pour annuler les changements. La Cour suprême du Canada a rendu plusieurs jugements confirmant le droit des minorités dans d'autres provinces pour gérer et contrôler leur propre système d'éducation. Cependant, il faut beaucoup de temps pour qu'une cause se rende jusqu'à la Cour suprême et, pendant ce temps, la vie doit continuer.

Les élections, prévues pour le 1<sup>er</sup> novembre 2020, sous l'ancien gouvernement libéral sont toujours prévues. Toutefois, les de l'élection en vertu du du projet de loi 40, y compris l'admissibilité à devenir candidat et les exigences en matière d'expérience ont changé. Un simple citoyen ne peut plus choisir de s'intéresser à l'éducation publique et de devenir commissaire. Les commissions scolaires anglophones doivent procéder à la préparation de ces élections en vertu des règles actuelles du projet de loi 40. En même temps, nous espérons que le gouvernement reconnaîtra la contestation judiciaire et suspendre ces règles, dans ce cas, les élections se déroulent selon les anciennes règles. Malheureusement, nous devons commencer sous peu à dépenser de l'argent pour les préparatifs, tout en essayant de ne pas trop dépenser sur des choses qui pourraient changer. Encore plus essentiel, nous devons anticiper la promotion des élections sans le soutien public habituel du gouvernement ou les autres 60 commissions scolaires. Cette promotion essentielle ajoutera à nos coûts, quel que soit l'ensemble de règles en place en novembre. Il n'est guère surprenant que la confusion règne sur ce que nous devons faire et quand.

Le ministère de l'Éducation continue de précipiter les changements sans consultation ou préparation adéquate. Un exemple est le déploiement de la maternelle à l'âge de 4 ans, présenté à l'origine comme un moyen de préparer les jeunes défavorisés à l'école. Alors que le gouvernement annonce fièrement le nombre de nouvelles classes, il n'y a aucun effort apparent pour les placer là où il y le besoin est plus nécessaire. Au lieu de cela, ils sont ouverts dans les établissements scolaires où l'espace est disponible. Ce qui est plus regrettable, il n'y a aucune reconnaissance des coûts de rénovation de ces espaces, avec leurs tailles réduites des toilettes (cuvettes), des lavabos surbaissés ainsi que des installations pour développer des compétences importantes. Nous, à la CSET, avons été accordés proportionnellement beaucoup plus de classes que d'autres commissions scolaires plus dans le besoin (excusez-moi, centres de services scolaires), simplement parce que nous avons plus d'espace, mais le coût de préparation de ces espaces consomme tout notre budget d'entretien donc d'autres parties des mêmes écoles doivent être négligées. Ça n'a pas de sens!

Dans une autre avenue, nous avons un ministre qui a immédiatement banni un éducateur et un enseignant pédagogique respecté, Daniel Weinstock, à la suite d'un article erroné et qui a refusé, pendant des jours, de se rétracter ou de s'excuser lorsque l'erreur a été prouvée. Un autre exemple frappant, du moins pour moi, s'est produit vendredi dernier. J'ai assisté à ce qu'on appelle une consultation sur le remplacement d'un cours intitulé Éthique et culture religieuse. Les participants ont pu assister à des présentations académiques sur divers aspects d'un cours (excluant la partie éthique qui devait avoir été livrée par le professeur Weinstock) suivi de discussions sur quatre questions spécifiques, toutes fortement orientées vers l'approbation. Lorsque les éducateurs d'expérience ont questionné le cours existant, qui a quelques éléments souhaitables, et ont suggéré de comparer les deux approches, ils ont été rapidement réduits au silence.



Aucune opposition n'a été prise en considération. Cela semble être devenu un thème de l'éducation publique au Québec.

Je suis navré du ton négatif constant de ce rapport. Les affaires au sein de notre commission scolaire sont bien meilleures que ce rapport pourrait laisser entendre. Nous allons de l'avant avec la nouvelle école de Drummondville, nous avons plusieurs projets d'immobilisations concernant la préparation et les étapes de planification et malgré la pénurie générale du personnel éducatif, nous sommes entièrement dotés de personnes qualifiées. Il y a toujours des besoins et des changements à apporter et nous continuons de viser l'excellence. Merci à vous tous : les commissaires, les administrateurs, les éducateurs et le personnel de soutien, pour votre engagement de faire ce qu'il y a de mieux pour nos étudiants.

## **9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF**

### **9.1 Comité exécutif**

Le président du comité exécutif, M. Murray, a mentionné que les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir font en fait partie de l'agenda du conseil des commissaires.

### **9.2 Comité de gouvernance et d'éthique**

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire R. Gagnon, a mentionné que les sujets suivants découlant de la réunion du 4 février 2020 ont été discutés :

- La formation en matière de gouvernance offerte par Al Vachon;
- Soutien aux directeurs (Marc Mercure);
- Processus pour l'élaboration des politiques;
- Planification structurée;
- Proposition des réunions consultatives;
- Trousse de processus de partage;
- Fusion de formation pour adultes;
- Critères d'inscription;
- Séance de travail de la commission;
- Sujets pour prochaines réunions.

La prochaine réunion est prévue pour le 14 avril 2020.

### **9.3 Comité consultatif de vérification (audit)**

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik, a présenté les résolutions suivantes :

#### **9.3.1 Finances :**

Aucune.

**9.3.2.1 Résolution No. ETSB 20-02-60****École primaire de Sutton – Remplacement de la toiture du gymnase**

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 322 649 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *RDE – Résorption du déficit d'entretien 2018-19 Mesure : 50622*;

**ATTENDU** que dix (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission;

**ATTENDU** que sept (4) soumissions ont été reçues à la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

**ATTENDU** que la plus basse soumission, au montant de 208 500 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie Les Toitures Industries Pro;

**ATTENDU** qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée, FNX Innov, a recommandé la compagnie Les Excavations Bolduc, le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail;

**ATTENDU** que le montant de la plus basse soumission du contracteur plus les frais honoraires plus les taxes s'élèvent à 257 430 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire R. Gagnon que la compagnie Les Excavations Bolduc soit accordé le contrat pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

**9.3.2.2 Résolution No. ETSB 20-02-61****École primaire de Sawyerville – Réparation du drainage et repavage du stationnement**

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 278 896 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *RDE – Résorption du déficit d'entretien 2019-20 Mesure : 50622*;

**ATTENDU** que dix (10) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission;

**ATTENDU** que sept (7) soumissions ont été reçues à la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

**ATTENDU** que la plus basse soumission, au montant de 198 717,51 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie Les Excavations Bolduc;

**ATTENDU** qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée, FNX Innov, a recommandé la compagnie Les Excavations Bolduc, le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail;

**ATTENDU** que le montant de la plus basse soumission du contracteur plus les frais honoraires plus les taxes s'élèvent à 253 482,52 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire M. E. Kirby que la compagnie Les Excavations Bolduc soit accordé le contrat pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

La prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 14 avril 2020.

### 9.3.2.3 Résolution No. ETSB 20-02-62

#### École primaire de Ayer's Cliff – Rénovations de corridor

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé le budget de 138 165 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *RDE – Résorption du déficit d'entretien – Budget additionnel 2018-19 mesure : 50626*;

**ATTENDU** le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 185 930 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB – Maintien des bâtiments 2019-20 Mesure : 50621*;

**ATTENDU** que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique de présenter une soumission pour le projet mentionné ci-haut;

**ATTENDU** que trois (3) soumissions ont été reçues à la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

**ATTENDU** que la plus basse soumission, au montant de 228 000 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie Construction Encore Ltée;

**ATTENDU** qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée, ADSP Architecte, a recommandé la compagnie Construction Encore Ltée, le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail;

**ATTENDU** que le montant de la plus basse soumission du contracteur plus les frais honoraires plus les taxes s'élèvent à 287 292 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire C. Beaubien que le contrat soit accordé à la compagnie Construction Encore Ltée pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.4 Résolution No. ETSB 20-02-63

##### École primaire de Parkview – Permis de construction

**ATTENDU** la CSET a adopté une résolution qui permet M. Pierre Bruneau et/ou M. André Benoît, les surintendants, le droit de demander un permis de construction;

**IL EST PROPOSÉ PAR** commissaire J. Humenuik que M. Pierre Bruneau et M. André Benoît obtiennent le droit de demander un permis de construction dans n'importe quelle ville et pour tout projet d'investissement pour la CSET; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby, a présenté la résolution suivante :

##### 9.4.1 Résolution No. ETSB 20-02-64

##### La commission scolaire Eastern Townships – Programme d'étudiants internationaux – Frais d'agent

**ATTENDU** que la mission du programme d'étudiants internationaux (ISP) de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) est de promouvoir les occasions d'accroître notre compréhension des réalités multiculturelles, favorisant ainsi le développement des citoyens du monde;

**ATTENDU** qu'une partie du mandat du programme d'étudiants internationaux vise à accroître la population étudiante dans les écoles et dans les centres de la commission scolaire Eastern Townships;

**ATTENDU** que pour limiter son risque financier et assurer le succès de son programme d'étudiants internationaux, la commission scolaire travaille avec des agents et les organismes qui offrent un soutien aux deux parties dans le recrutement des étudiants et le rapprochement des barrières culturelles et linguistiques;

**ATTENDU** que la CSET fonctionne dans les cadres réglementaires établis par Immigration Canada, le ministère de l'Immigration, francisation et intégration (Québec), et les lignes directrices de le *Canadian Association of Public Schools International*, un organisme à but non lucratif composé de 108 districts financés par l'État et Éducation internationale, une coopérative à but non lucratif financée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships ne peut pas, sur une base annuelle, prévoir un nombre exact d'étudiants internationaux recrutés dans son programme pour étudiants internationaux, elle ne peut pas non plus, prévoir par quel organisme les étudiants seront recrutés;

**ATTENDU** qu'un accord contractuel stipule un pourcentage des frais de scolarité à payer aux agents sur la base des résultats;

**ATTENDU** que le pourcentage pour les programmes du secteur jeunesse et pour les programmes pour adultes est dicté par le marché mondial des programmes étudiants internationaux;

**ATTENDU** que les honoraires d'agent ou d'agence pour le recrutement d'étudiants internationaux sont payés sur présentation des factures suivant le dénombrement officiel des étudiants et qui suit la pratique commerciale habituelle;

**ATTENDU** qu'en 2018-2019, la CSET a été facturée au montant de 242 513,19 \$ pour des étudiants recrutés en :

- 2018-2019 : 129 153,99 \$
- 2017-2018 : 61 360,00 \$
- 2016-2017 : 50 000,00 \$
- 2014-2015 : 2 000 00 \$

**ATTENDU** qu'en 2019-2020, nous prévoyons des frais d'agence totalisant un montant de 171 332,70 \$;

**ATTENDU** qu'en 2019-2020, nous ne prévoyons pas des factures totalisant un montant qui excède 50 000 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** commissaire M. E. Kirby que la CSET peut payer les honoraires décrits ci-dessus aux agences; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

La prochaine réunion est prévue pour le 10 mars 2020.

#### **9.5 Comité consultatif de communications**

Le président du comité consultatif de communications a mentionné que la prochaine réunion est prévue pour le 17 mars 2020.

#### **9.6 Comité consultatif des ressources humaines**

La présidente du comité des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 11 février 2020 :

- Priorités 2019-2020 – Santé mentale en milieu de travail;
- Postes vacants – résumé;
- Mentorat pour les nouveaux enseignants (subvention pour les nouvelles mesures);

- Calendrier scolaire – 2020-2021;
- Évaluation de rendement des directeurs.

La prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 21 avril 2020.

## 9.7 Comité consultatif de transport

La présidente du comité consultatif de transport, H. Turgeon, a présenté la résolution suivante :

### 9.7.1 Résolution No. ETSB 20-02-65 Politique de transport (P005)

**ATTENDU** que 94,3 %\* de la population étudiante de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) est transportée par autobus scolaire;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships (CSET) utilise la même politique de transport depuis la fusion entre le district de Bedford et l'ancienne commission scolaire Eastern Townships;

**ATTENDU** que la présente politique sur le transport n'a pas été révisée depuis son adoption en mai 1999;

**ATTENDU** que le comité consultatif de transport a développé une nouvelle politique de transport, ce qui est plus adapté à la réalité actuelle et en conformité avec les lois et règlements;

**ATTENDU** que le projet de politique sur le transport a été envoyé pour consultation au comité consultatif des parents, au comité consultatif sur l'éducation spécialisée, à l'association spéciale des administrateurs scolaires des Eastern Townships, l'association des enseignants des Appalaches, au syndicat régional du personnel de soutien des Cantons (du 6 février au 14 mai 2019) a été présenté au Labor Relation Committee (LRC) et a été accepté par tous;

**ATTENDU** la politique de transport proposée à suivi toutes les étapes de l'élaboration d'une politique en conformité avec les procédures mises en place à la CSET;

**ATTENDU** que la version finale de la Politique sur le transport a été discutée à la réunion de gestion le 11 décembre 2019 et sera de nouveau discutée avec les directeurs afin d'uniformiser son application;

**ATTENDU** que la version finale de la Politique sur le transport a été partagée avec tous les gestionnaires et a été envoyée à tous les commissaires en décembre 2019;

**ATTENDU** que le comité consultatif sur le transport, après avoir considéré toutes les observations reçues, recommande l'adoption de la version finale de la Politique sur le transport;

**ATTENDU** qu'un dépliant promotionnel sera produit pour résumer la Politique sur le transport et sera distribué annuellement à tous les étudiants et à tous les parents afin de faciliter sa compréhension;

ATTENDU que la Politique sur le transport sera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR commissaire H. Turgeon d'approuver la Politique de transport présentée.

\*conformément au 30 septembre 2019

Adoptée à l'unanimité

#### 9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente du comité SEAC, C. Véronneau, a mentionné les sujets suivants discutés lors de la réunion du 12 février 2020 :

- Dépliant IEP;
- Représentant D.G. Information – Codes du ministère pour les étudiants handicapés;
- Élèves à risques et étudiants codés;
- Vérification.

La prochaine réunion est prévue pour le 11 mars 2020.

#### 10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby, a mentionné les sujets suivants ont été discutés lors de la réunion du 5 février 2020 :

- Présentation – Journées de la persévérance scolaire;
- Présentation – Services d'enseignement professionnel;
- Changements anticipés concernant le projet de loi 40;
- Semaine d'appréciation des enseignants;
- Réévaluation de l'adhésion à l'association du comité des parents anglophones (EPCA) au lieu de la Fédération du comité des parents du Québec (FCPQ).

La prochaine réunion du comité des parents est prévue pour le 11 mars 2020.

#### 11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La Commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné que la prochaine réunion est prévue pour le 13 mars 2020.

#### 12. L'ACSAQ (QESBA)

L'ACSAQ a pris la décision de contester les parties du projet de loi 40 qui s'appliquent aux commissions scolaires anglophones avec la collaboration du groupe réseau communautaire du Québec (QCGN) et le processus d'évaluation des futurs leaders en éducation (APPEL). Les parties du projet de loi 40 et sur quels motifs ces parties seront-elles contestées, reste à déterminer. L'organisation est la suivante : APPELE-Québec – Alliance pour la promotion de l'enseignement public de la langue anglophone au Québec.

### **13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES**

La commissaire J. Humenuik a énuméré les activités de CLC qui ont eu lieu aux écoles primaires Farnham et de Butler au courant du dernier mois.

La commissaire C. Beaubien a énuméré les activités de CLC qui ont eus lieu à l'école primaire de Sunnyside.

La commissaire M. E. Kirby a assisté à un 5 à 7 organisé par Journées de la persévérance scolaire à East Angus. Une bénévole de la commission scolaire Eastern Townships, Mme Naomi Jarvis-Reed, fréquente toujours l'école primaire de Sawyerville trois fois par semaine.

### **14. ÉVÉNEMENTS À VENIR**

- 26 février 2020 – Journée du chandail rose : Lutter contre l'intimidation!
- 2 au 6 mars 2020 – Relâche scolaire.
- 27 mars 2020 – La journée pédagogique est maintenant une journée scolaire régulière.
- 20 avril 2020 – Concert de musique à l'école secondaire de Massey-Vanier.

### **15. CORRESPONDANCE**

Aucune.

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Seline : A-t-on envoyé de la correspondance aux employés et aux parents au sujet du projet de loi 40?

M. Murray : Un message a été envoyé à tout le personnel, mais à ce jour, rien n'a été envoyé aux parents.

M. Seline : Le Conseil est-il au courant de la friperie qui a été créée par Margaret Young à l'école secondaire régionale de Alexander Galt, étant donné que les enseignants sont parfois réticents à partager leurs succès?

M. Murray : Non, nous ne sommes pas au courant, mais nous allons chercher à obtenir de l'information à ce sujet, merci.

M. Seline : Puis-je réitérer mes félicitations pour le programme de ski de l'académie de Knowlton qui fête ses 50 ans?

### **17. GOUVERNANCE ET COMMUNICATION**

Informer les parents au sujet du projet de loi 40.



18. **AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20h45.

---

Éric Campbell  
Secrétaire général

---

Michael Murray  
Président

EC/gm  
28.02.2020